Mode d'emploi
de la boîte à outils



Bienvenue



Bienvenue dans la boîte à outils consacrée aux Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) mise gracieusement à votre disposition par le SYCTOM de l'Agglomération parisienne.

Vous pourrez y trouver :

- ✓ Des affiches A3 et A4 ;
- ✓ Un flyer ;
- ✓ Une brève pour votre journal municipal ;
- ✓ Deux articles pour votre journal municipal (2300 et 7000 signes) ;
- ✓ Des visuels pour illustrer ces articles ;
- ✓ Une bannière animée pour votre site internet ;
- ✓ A partir de fin mars 2010, des panneaux d'exposition à emprunter

Ces documents sont personnalisables, vous pouvez donc y insérer votre logo et le nom de votre commune dans les articles.

Vous avez des idées, des suggestions pour améliorer notre prochaine campagne de communication « Mon geste pour la planète », complétez le questionnaire de satisfaction et renvoyez-le par mail (roge@syctom-paris.fr) ou par fax : 01 42 33 40 47.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

La Direction de la communication du SYCTOM est à votre service pour vous renseigner sur l'utilisation de cette boîte à outils et vous accompagner dans la mise en œuvre technique de cette campagne.

Anne Rogé : 01.40.13.17.09 ; roge@syctom-paris.fr
Véronique Gonidec : 01.40.13.17.40 ; gonidec@syctom-paris.fr

SYCTOM
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Mode d'emploi
de la boîte à outils

DEEE

LES AFFICHES



Communiquez auprès des habitants de votre commune sur les DEEE en personnalisant les affiches



Insérez le logo de votre commune, puis imprimez les affiches au format A4 ou A3 selon votre choix.

Les affiches sont téléchargeables à l'adresse suivante :http://www.syctom-paris.fr/pdf/DEEE/AffichesA3-HD.pdf

SYCTOM
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Mode d'emploi
de la boîte à outils

DEEE

LE FLYER



Communiquez auprès des habitants de votre commune sur les DEEE en personnalisant les flyers



Insérez le logo de votre commune, puis imprimez le flyer recto verso. Le format de ce flyer est A5 (148x210 cm).

Le flyer est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.syctom-paris.fr/pdf/DEEE/flyersHD.pdf

SYCTOM
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Mode d'emploi
de la boîte à outils
DEEE

LES ARTICLES



Communiquez auprès des habitants de votre commune sur les DEEE dans votre journal municipal

Trois types d'articles vont sont proposés pour votre journal municipal :

- ✓ Une courte brève ;
- ✓ Un article de 2300 signes ;
- ✓ Un article plus long de 7500 signes.

Les articles sont téléchargeables à l'adresse suivante :
http://www.syctom-paris.fr/edi/collectivite/outils-communication/outils-syctom/supportsdeee.html

Ces articles peuvent être **personnalisés** avec le nom de votre commune.

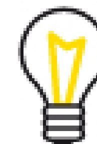
Vous pouvez illustrer l'article avec des visuels mis à votre disposition. Les visuels sont téléchargeables à l'adresse :http://www.syctom-paris.fr/edi/collectivite/outils-communication/outils-syctom/supportsdeee.html

Retrouvez les légendes et les crédits photos des visuels ci-contre.

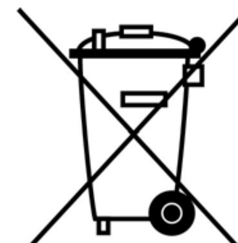
Ces articles vous permettront de créer sur votre site Internet une page dédiée aux DEEE.



Sèche-cheveux
Crédits photo : © SYCTOM de l'Agglomération parisienne



Ampoule classique
Crédits photo : © SYCTOM de l'Agglomération parisienne



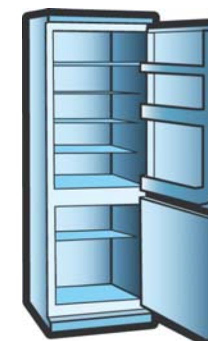
Picto poubelle barrée
Crédits photo : © Ecologic



Lampe basse consommation
Crédits photo : © SYCTOM de l'Agglomération parisienne



Ordinateur
Crédits photo : © SYCTOM de l'Agglomération parisienne



Réfrigérateur
Crédits photo : © SYCTOM de l'Agglomération parisienne

Mode d’emploi
de la boîte à outils
DEEE

LA BANNIERE



Communiquez auprès des habitants de votre commune sur les DEEE grâce à votre site Internet



Une bannière animée peut être téléchargée sur votre site Internet. Il vous suffit de faire un lien qui renvoie l’internaute sur une page de votre site Internet dédiée au dispositif DEEE et créée à partir des contenus fournis pour le bulletin municipal.

La bannière au format 150x300 pixels est téléchargeable à l’adresse suivante : http://www.syctom-paris.fr/img/photos/DEEE/150x300.GIF

Mode d'emploi
de la boîte à outils
DEEE

ECHANGES DE BONS PROCEDES



➢ Les documents fournis sont à imprimer en PDF haute définition ;

➢ **Faites un geste pour la planète !** Imprimez ces documents sur du papier recyclé ;

➢ La diffusion des documents de la boite à outils D3E est libre de droits; sous réserve de préciser les crédits photo ;

➢ Chaque commune peut choisir librement la mise en page de ses articles en fonction de sa maquette et de sa charte graphique ;

➢ Les logos du SYCTOM de l'Agglomération parisienne et des trois éco-organismes ne peuvent être supprimés des affiches et du flyer ;

➢**Envoyez-nous** vos photos de panneaux d'affichage 120x176 cm avec les affiches de la campagne et le numéro de votre journal municipal contenant un article sur les DEEE.

Vous avez des idées, des suggestions pour améliorer notre prochaine campagne de communication « Mon geste pour la planète », complétez le questionnaire de satisfaction et renvoyez-le par mail (roge@syctom-paris.fr) ou par fax : 01 42 33 40 47.

VOUS ORGANISEZ UN EVENEMENT SUR LES DEEE ?

Faites part de toutes vos actions à la Direction de la communication du SYCTOM ! Les échanges d'expériences nous permettront d'améliorer nos actions de prévention.

Anne Rogé : 01.40.13.17.09 ; roge@syctom-paris.fr
Véronique Gonidec : 01.40.13.17.40 ; gonidec@syctom-paris.fr

SYCTOM
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE